

4/12/44

Francis Marchin les LTD	76.63	✓
" " "	134.98	✓
Georges Paradis	20.25	✓
" " "	44.00	✓
Charles Pelisle	4.50	✓
Joseph Dubé	3.00	✓
" " "	7.50	✓
Chs E. Tregere	8.00	✓
A. Vaules	5.60	✓
Paul Paradis	3.15	✓
Lucien Pelisle	1.75	✓
Chs Tregere	10.40	✓
Maurice Lebrun	18.00	✓

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Fernando Machabie secondé du conseiller Romeo Allard que une demande soit adressée au Collège des Médecins ainsi qu'à M R. Regnou avec fins d'obtenir un nouveau médecin pour cette localité.

Adoptée

Il est proposé par le conseiller Romeo Allard secondé du conseiller Ernest Alarie que la séance soit levée.

Adopté

Chs Pelisle
Sec. Trésorier

J. G. Joyal
Maire

Canada
Prov de Québec

Municipalité du Village de Labelle

Ast de Montréal

5/2/45

A une session régulière (ou non) du conseil municipal du Village de Labelle, tenue au lieu ordinaire des séances, le cinquiesme jour de février 1945, lundi, était présent M P E Joyal Maire et M Camille Laporte, Ernest Alarie M Wefred Keroux, Fernando Machabie

5/2/45

M. Napoléon Dubé sous la présidence de M.
P. Goguet maire et m les conseillers

Proposé par M. Eugène Bureau secondé par
M. Fernando Machabée est résolu que les
minutes des quatre décembre 1945 soient adoptées
et signées.

Proposé par M. Aimé Laporte secondé par M. Eugène
Bureau que demande soit faite au gouverne-
ment pour corriger le cadastre sur lequel il
y a plusieurs erreurs, pourvu que le conseil
ne soit pas obligé de payer, ainsi la révision
des livres de rétrovie Adopté

Proposé par M. Fernando Machabée secondé
par Napoléon Dubé pour demander à M.
Eustave Paradis, ou O. Laporte ou M. B. Pharaud
pour faire une train à bœuf, trois pieds
de largeur, 10 pieds de longueur pour pou-
voir transporter les bœufs à fers, enlever
le sel de la voiture à fers pour faire un
changement de voiture avec forme de boîte
Adopté

Proposé par M. Fernando Machabée
secondé

Proposé par M. Ernest Clavier que la question du
secrétaire soit renvoyé à la prochaine assemblée

Proposé par M. Aimé Laporte que M. Romeo Allard
soit engagé comme secrétaire, secondé par
M. Napoléon Dubé, avec même salaire que
l'autre secrétaire, prendra la charge après
l'édiction

Proposé par M. Ernest Clavier secondé M.
Eugène Bureau que la source soit bœie

5/2/45 Propose par M. Weyand Sirois seconde par M. Aimé Laporte que M. Joseph Dubé soit engagé pour la corporation pour la surveillance des travaux de l'aqueduc, chauffage et entretien de la salle et des trottoirs aux prix de vingt-cinq cents de l'heure et qu'il est autorisé de prendre des hommes nécessaires pour les travaux de l'aqueduc

Adopté
Propose par M. Ernest Ollivier seconde M. Weyand Sirois que la séance soit levée

Les minutes n'ont pas été adoptées, et ont été annulées ou doivent être considérées comme nulles et illégales, résolutions des 5 mars 1945
Og. L. L. L.
Sec. Sec.

5/3/45
Canada

Municipalité du Village de Labelle

Code de Québec
dest de Montcalm

De une session régulière du conseil municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances du dit conseil conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements, à laquelle session sont présents M. L. La Forge Maire et messieurs les conseillers Ernest Ollivier, Fernando Machabie, Weyand Sirois, Aimé Laporte formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire

Il est proposé par le conseiller Weyand Sirois seconde du conseiller Aimé Laporte Que les minutes du quatre décembre 1945 soient adoptées et signées
Adopté

Proposé par le conseiller Weyand Sirois seconde du conseiller Aimé Laporte Que demande soit faite au Ministère de la Santé aux fins d'obtenir un médecin pour Labelle et environs
Adopté

5/3/45

Proposé par le conseiller Weyrid Beroex secondé
du conseiller Fernando Machabie Que copie de la
franchise de la Batinau Louvels avec la commu-
nauté du Village de Lebele soit demandée à la
Commission des Délites Fédérales de Lebele

Adopté

Proposé par le conseiller Ernest Alarie secondé du
conseiller Fernando Machabie que l'homme de la
corporation au service de l'agriculture soit nommé
inspecteur d'hygiène. Requisards etc. et que
copie de la demande au service d'hygiène lui soit
remise, et instructions lui soient remises, pour
finis d'identification

Adopté

Il est proposé par le conseiller Weyrid Beroex secondé
du conseiller Ernest Alarie et résolu Que les
minutes des cinq février 1945 soient considérées
comme nulles et illégales

Adopté

Il est proposé par le conseiller Weyrid Beroex secondé
du conseiller Aimé Lagorte Que M. Joseph Dubé
soit engagé comme surveillant des travaux d'agriculture
et autres travaux municipaux, au service de la
corporation du Village de Lebele, au salaire de
vingt-cinq soles l'heure pour les heures de
travail à tels services

Il est proposé par le conseiller Ernest Alarie secondé
du conseiller Weyrid Beroex et résolu unanime-
ment que le rapport de vérification des livres de
cette Corporation exercice mil neuf cent quarante-quatre
(1944) tel que soumis et préparé par M. Germain Pa-
rent comptable vérificateur soit et est par la présente
accepté, et payé.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Weyrid Beroex
secondé du conseiller Fernando Machabie et résolu
Que les personnes suivantes soient nommées à

5/3/45 leurs charges respectives.

M. Josephat Glement Gardien d'Enclou.

M. Joseph Dubé Inspecteur agricole & emp. de Voies

Mrs. Delfhis Dauphin Estimateur
 " Francis Bontel Estimateur
 " Arthur Labelle Estimateur

Il est proposé par le conseiller Weffied Lussaux
 secondé des conseillers Lecomte, Brachabie et résolu
 Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Weffied Brachabie			23.25	c
Georges Paradis	17.50 -	19.25 =	36.75	c
Id.			17.50 ^{red}	c
Dommon Rubber Les			66.50	p c
P.E. Lorget			5.10	p
Joseph Paradis			6.55 ⁿ	c
Victor Mailoux			14.22	c
M. Leluyontaine			8.75	p c
Joseph Dubé			1.60	p c
François Paradis			4.80	p c
Aldéric Plais			2.50	p c
Charles Parand.			10.00	p c
Paul Lelivelle			8.40	p c
Joseph Dubé			8.50	p c
Id.			10.50	p c
Armand Parent			50.00 ⁿ	c

Adopté
 Lues à cette séance lettres suivantes et documents
 suivants produits

Adrien Lecomte 29/12/44

Veille de St Agathe des Annonces R. Requêtes Lées
 Oblats. 29/1/45.

The Bell Telephone Co 17/2/45

5/3/45

Ministère de la Santé	28/11/44	135
Ministère de la Justice	1/3/45	
Mme Françoise Lalonde	7/2/45	
Legis. Françoise Latincave	Tourelles	3/2/45
Ministère des Services Sociaux	7/12/45	
Bureau de Reconstruction Économique	11/8/45	
Ministère de l'Agriculture	20/12/44	
Collège des Médicins	1/2/45	

M. le Secrétaire offre de nouveaux au conseil sa démission comme secrétaire-trésorier de cette municipalité, mais après discussion sur le sujet, le conseil ne prend aucune décision et demande au secrétaire de demeurer en fonctions pour un délai de deux semaines à un mois.

C'est proposé par le conseiller E. Alarie secondé par le conseiller Alfred Bisson. Que la séance soit levée.

E. Alarie
Sec. Vies

A. Bisson
Maire

Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montréal
3/4/45

Municipalité du Village de Labelle

À une session régulière du conseil municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil mardi le trois avril 1945 (vendredi étant fête légale au lieu et à l'heure ordinaire des séances du dit conseil, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents messieurs les conseillers René Laporte, Napoléon Dubé, Fernand Machabée et Ernest Alarie formant quorum sans

3/4/45

la présidence de M. Aimé Laporte le-maire.

Il est proposé par le conseiller Fernest Marie secondé
des conseillers Fernando Machabée et résolu que
la séance soit ajournée à lundi le neuf avril
courant. au lieu et à l'heure ordinaire des séances

Adopté
Og. Hélie
Sec. Sec

Canada

Prov. de Québec

Dist. de Montréal

9/4/45

Municipalité du Village de LaSalle

À une session régulière du conseil
municipal du Village de LaSalle, faisant
suite à l'ajournement du trois des mois
courant, et après avis préalable donné
aux membres absents lors de tel ajournement,
l'assemblée est tenue au lieu et
à l'heure ordinaires des séances du
dit conseil, lundi le neuf avril mil
neuf cent quarante-cinq, conformément
aux dispositions du Code Municipal
de la Province de Québec et à ses amén-
dements à laquelle session sont présents
Messieurs J. G. Forget maire et messieurs les
conseillers Aimé Laporte, Fernest Marie
Welfred Keroes Fernando Machabée
formant quorum avec la présidence de
M. J. G. Forget maire

Il est proposé par le conseiller Welfred Keroes
secondé des conseillers Fernest Marie et résolu
que les minutes des cinq mois mil neuf cent
quarante-cinq soient adoptées et signées

Adopté
Il est proposé par le conseiller Welfred Keroes
secondé des conseillers Fernando Machabée et résolu
unanimentement que le conseil consente à renouveler

pour une période de cinq années le contrat avec
le Canadian Pacific Railway Co. et la Corpo-
ration du Village de Robello pour fourniture
de l'eau aux mêmes conditions. *Adopté*

Il est proposé par le conseiller Welfrid Lacroix
secondé du conseiller Fernando Machabie
que demande d'être soit faite aux fins de
continuer le chemin vers Lac Blanc Cabou & soit
à l'honorable J. H. A. Lagrette *Adopté*

Proposé par le conseiller Céline Laporte secondé
du conseiller Ernest Marie et résolu unani-
mement que ce conseil appuie et recommande
le transport de licence d'hôtel de Lebateau Les
Rapides, de M. Elbad Macmillan à M. Gaston Lacroix

Il est proposé par le conseiller Céline Laporte
secondé du conseiller Welfrid Lacroix et résolu
que le changement suivant soit fait au rôle d'éva-
luation Lots nos 97 & 98 situés au nom de M.
Jean-Marie Drouin au lieu et place de la Banque
Provinciale du Canada. *Adopté*

Il est proposé par le conseiller Ernest Marie secondé
du conseiller Fernando Machabie & résolu
que les changements suivants soient faits au
Rôle d'évaluation.

lots nos. 116 - 117 - 118 - 119 - 120 - 121 - 122 - 123 - 124 - 125 - 126 - 127 - 128 - 129 - 130 - 131 - 132 - 133 - 134 - 135 - 136 - 137 - 138 - 139 - 140 - 141 - 142 - 143 - 144 - 145 - 146 - 147 - 148 - 149 - 150 - 151 - 152 - 153 - 154 - 155 - 156 - 157 - 158 - 159 - 160 - 161 - 162 - 163 - 164 - 165 - 166 - 167 - 168 - 169 - 170 - 171 - 172 - 173 - 174 - 175 - 176 - 177 - 178 - 179 - 180 - 181 - 182 - 183 - 184 - 185 - 186 - 187 - 188 - 189 - 190 - 191 - 192 - 193 - 194 - 195 - 196 - 197 - 198 - 199 - 200 - 201 - 202 - 203 - 204 - 205 - 206 - 207 - 208 - 209 - 210 - 211 - 212 - 213 - 214 - 215 - 216 - 217 - 218 - 219 - 220 - 221 - 222 - 223 - 224 - 225 - 226 - 227 - 228 - 229 - 230 - 231 - 232 - 233 - 234 - 235 - 236 - 237 - 238 - 239 - 240 - 241 - 242 - 243 - 244 - 245 - 246 - 247 - 248 - 249 - 250 - 251 - 252 - 253 - 254 - 255 - 256 - 257 - 258 - 259 - 260 - 261 - 262 - 263 - 264 - 265 - 266 - 267 - 268 - 269 - 270 - 271 - 272 - 273 - 274 - 275 - 276 - 277 - 278 - 279 - 280 - 281 - 282 - 283 - 284 - 285 - 286 - 287 - 288 - 289 - 290 - 291 - 292 - 293 - 294 - 295 - 296 - 297 - 298 - 299 - 300 - 301 - 302 - 303 - 304 - 305 - 306 - 307 - 308 - 309 - 310 - 311 - 312 - 313 - 314 - 315 - 316 - 317 - 318 - 319 - 320 - 321 - 322 - 323 - 324 - 325 - 326 - 327 - 328 - 329 - 330 - 331 - 332 - 333 - 334 - 335 - 336 - 337 - 338 - 339 - 340 - 341 - 342 - 343 - 344 - 345 - 346 - 347 - 348 - 349 - 350 - 351 - 352 - 353 - 354 - 355 - 356 - 357 - 358 - 359 - 360 - 361 - 362 - 363 - 364 - 365 - 366 - 367 - 368 - 369 - 370 - 371 - 372 - 373 - 374 - 375 - 376 - 377 - 378 - 379 - 380 - 381 - 382 - 383 - 384 - 385 - 386 - 387 - 388 - 389 - 390 - 391 - 392 - 393 - 394 - 395 - 396 - 397 - 398 - 399 - 400 - 401 - 402 - 403 - 404 - 405 - 406 - 407 - 408 - 409 - 410 - 411 - 412 - 413 - 414 - 415 - 416 - 417 - 418 - 419 - 420 - 421 - 422 - 423 - 424 - 425 - 426 - 427 - 428 - 429 - 430 - 431 - 432 - 433 - 434 - 435 - 436 - 437 - 438 - 439 - 440 - 441 - 442 - 443 - 444 - 445 - 446 - 447 - 448 - 449 - 450 - 451 - 452 - 453 - 454 - 455 - 456 - 457 - 458 - 459 - 460 - 461 - 462 - 463 - 464 - 465 - 466 - 467 - 468 - 469 - 470 - 471 - 472 - 473 - 474 - 475 - 476 - 477 - 478 - 479 - 480 - 481 - 482 - 483 - 484 - 485 - 486 - 487 - 488 - 489 - 490 - 491 - 492 - 493 - 494 - 495 - 496 - 497 - 498 - 499 - 500 - 501 - 502 - 503 - 504 - 505 - 506 - 507 - 508 - 509 - 510 - 511 - 512 - 513 - 514 - 515 - 516 - 517 - 518 - 519 - 520 - 521 - 522 - 523 - 524 - 525 - 526 - 527 - 528 - 529 - 530 - 531 - 532 - 533 - 534 - 535 - 536 - 537 - 538 - 539 - 540 - 541 - 542 - 543 - 544 - 545 - 546 - 547 - 548 - 549 - 550 - 551 - 552 - 553 - 554 - 555 - 556 - 557 - 558 - 559 - 560 - 561 - 562 - 563 - 564 - 565 - 566 - 567 - 568 - 569 - 570 - 571 - 572 - 573 - 574 - 575 - 576 - 577 - 578 - 579 - 580 - 581 - 582 - 583 - 584 - 585 - 586 - 587 - 588 - 589 - 590 - 591 - 592 - 593 - 594 - 595 - 596 - 597 - 598 - 599 - 600 - 601 - 602 - 603 - 604 - 605 - 606 - 607 - 608 - 609 - 610 - 611 - 612 - 613 - 614 - 615 - 616 - 617 - 618 - 619 - 620 - 621 - 622 - 623 - 624 - 625 - 626 - 627 - 628 - 629 - 630 - 631 - 632 - 633 - 634 - 635 - 636 - 637 - 638 - 639 - 640 - 641 - 642 - 643 - 644 - 645 - 646 - 647 - 648 - 649 - 650 - 651 - 652 - 653 - 654 - 655 - 656 - 657 - 658 - 659 - 660 - 661 - 662 - 663 - 664 - 665 - 666 - 667 - 668 - 669 - 670 - 671 - 672 - 673 - 674 - 675 - 676 - 677 - 678 - 679 - 680 - 681 - 682 - 683 - 684 - 685 - 686 - 687 - 688 - 689 - 690 - 691 - 692 - 693 - 694 - 695 - 696 - 697 - 698 - 699 - 700 - 701 - 702 - 703 - 704 - 705 - 706 - 707 - 708 - 709 - 710 - 711 - 712 - 713 - 714 - 715 - 716 - 717 - 718 - 719 - 720 - 721 - 722 - 723 - 724 - 725 - 726 - 727 - 728 - 729 - 730 - 731 - 732 - 733 - 734 - 735 - 736 - 737 - 738 - 739 - 740 - 741 - 742 - 743 - 744 - 745 - 746 - 747 - 748 - 749 - 750 - 751 - 752 - 753 - 754 - 755 - 756 - 757 - 758 - 759 - 760 - 761 - 762 - 763 - 764 - 765 - 766 - 767 - 768 - 769 - 770 - 771 - 772 - 773 - 774 - 775 - 776 - 777 - 778 - 779 - 780 - 781 - 782 - 783 - 784 - 785 - 786 - 787 - 788 - 789 - 790 - 791 - 792 - 793 - 794 - 795 - 796 - 797 - 798 - 799 - 800 - 801 - 802 - 803 - 804 - 805 - 806 - 807 - 808 - 809 - 810 - 811 - 812 - 813 - 814 - 815 - 816 - 817 - 818 - 819 - 820 - 821 - 822 - 823 - 824 - 825 - 826 - 827 - 828 - 829 - 830 - 831 - 832 - 833 - 834 - 835 - 836 - 837 - 838 - 839 - 840 - 841 - 842 - 843 - 844 - 845 - 846 - 847 - 848 - 849 - 850 - 851 - 852 - 853 - 854 - 855 - 856 - 857 - 858 - 859 - 860 - 861 - 862 - 863 - 864 - 865 - 866 - 867 - 868 - 869 - 870 - 871 - 872 - 873 - 874 - 875 - 876 - 877 - 878 - 879 - 880 - 881 - 882 - 883 - 884 - 885 - 886 - 887 - 888 - 889 - 890 - 891 - 892 - 893 - 894 - 895 - 896 - 897 - 898 - 899 - 900 - 901 - 902 - 903 - 904 - 905 - 906 - 907 - 908 - 909 - 910 - 911 - 912 - 913 - 914 - 915 - 916 - 917 - 918 - 919 - 920 - 921 - 922 - 923 - 924 - 925 - 926 - 927 - 928 - 929 - 930 - 931 - 932 - 933 - 934 - 935 - 936 - 937 - 938 - 939 - 940 - 941 - 942 - 943 - 944 - 945 - 946 - 947 - 948 - 949 - 950 - 951 - 952 - 953 - 954 - 955 - 956 - 957 - 958 - 959 - 960 - 961 - 962 - 963 - 964 - 965 - 966 - 967 - 968 - 969 - 970 - 971 - 972 - 973 - 974 - 975 - 976 - 977 - 978 - 979 - 980 - 981 - 982 - 983 - 984 - 985 - 986 - 987 - 988 - 989 - 990 - 991 - 992 - 993 - 994 - 995 - 996 - 997 - 998 - 999 - 1000

Lot no 29 au nom de Honorius Lecourte

Il est proposé par le conseiller J. Machabie, secondé
du conseiller ^{Céline Laporte} Welfrid Lacroix & résolu que
demande soit faite à l'honorable Ministre de la
Justice ainsi qu'à l'honorable J. H. A. Lagrette
que les travaux de construction de Route entre

9/4/45

Et pourite & Labelle se fasse dès cette année si possible
 bb, Adopté

Il est proposé par le conseiller Fernand Machabée
 secondé des conseillers Wilfrid Giroux et résolu
 Que ce conseil prie S^r Honorable J. A. Fagette
 & S^r Honorable Procureur des Travaux Publics
 M. Lorrain de s'âter la construction du pont au
 village de Labelle, attendu que ce pont est dans
 un état dangereux et qu'il nous fait interdire
 toute circulation lourde ce qui cause des
 dommages considérables Adopté

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Giroux
 secondé du conseiller Aimé Laporte & résolu
 Que ce conseil accorde moyennant paiement
 de loyer ordinairement fixé, l'exclusivité de la
 salle municipale pour fins de représentation
 de vues amenées à toute personne résidant depuis
 au moins un an dans la municipalité et possé-
 dant son toute propriété un appareil pour telles
 représentations, et en mesure de fournir des pro-
 grammes acceptables, sauf pour les représen-
 tations des vues données par le Gouvernement, ou
 toutes réunions paroissiales, municipales, politiques
 ou autres assemblées publiques, et cas jugés
 nécessaires Adopté

Il est proposé par le conseiller Aimé Laporte
 secondé du conseiller Fernand Machabée
 Que la démission du conseiller René Allard
 de sa charge ne soit pas prise en considération
 mais n'est pas acceptée Adopté

Il est proposé par le conseiller Aimé Laporte secondé
 du conseiller René Allard Que les comptes
 suivants soient acceptés et payés

9/4/45

Rogers James	"	3.20	/c
Emile Laguerre	"	3.20	/c
Leopold Casson	"	7.20	/c
Joseph Dubé	"	5.75	/c
Jo.	"	3.50	/c
Commissaires de Garantie	"	10.00	/c
Receveur Municipal	"	10.00	/c

Adopté

Il est proposé par le conseil Ernest Plarrie
secondé des conseillers Elégid Brunet
Que la séance soit levée

Oufélele
- J. J. J.
Sec-Sies
Maire

Canada
Prov de Québec
Dist de Montréal

Municipalité du Village de Labelle

Je soussigné Francis Bantel ayant été
nommé estimateur pour la municipalité
du village de Labelle juré des saints
Évangiles que je remplirai bien et fidèle-
ment les devoirs de ma charge au meilleur
de mon jugement et de ma capacité

Cesementé devant moi
à Labelle ce 12/4/45

Francis Bantel

Oufélele
Sec-Sies.

Je soussigné Arthel Labelle ayant été
nommé estimateur pour la municipalité du
village de Labelle juré des saints Évangiles
que je remplirai bien et fidèlement les devoirs
de ma charge au meilleur de mon jugement et de
ma capacité. Cesementé devant

Moi à Labelle ce 6 mai 1945 Oufélele

Sec-Sies Arthel Labelle

Canada
 Trois Rivières
 Sect de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

Je soussigné Joseph Josephin ayant été nommé estimateur pour la Municipalité du Village de Labelle jure sur les saints Évangiles que je remplirai bien et fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de mes capacités. Ainsi que Dieu me soit en aide.

à Labelle ce

D. Dauphin

l'an mil neuf cent quarante-cinq

Joseph Josephin

Sec. Sec.

Canada
 Trois Rivières
 Sect de Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

7/5/45

À une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions de dit conseil le mardi le sept mai mil neuf cent quarante-cinq, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Messieurs F. E. Forget maire et Messieurs les conseillers Ernest Alarie, Osmé Laporte, Wilfrid Bisson, Romeo Allard, Bernardo Machabée formant quorum sous la présidence de Son Honorable le maire.

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Bisson, secondi des conseillers Osmé Laporte et résolu que les minutes des neuf et trois avril 1945 soient adoptées et signées.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Bernardo Machabée secondi des conseillers Ernest Alarie,

Que demande de renseignements soit faite à notre député l'Honorable J. A. Piquette au sujet de son

7/5-45

appréciation sur les résolutions adoptées par le conseil municipal, lorsque ces dernières viennent en conflit avec les recommandations du Comité local de l'Union nationale, tel que le cas s'est déjà présenté.

Le conseil désire signaler les intérêts différents que peuvent prendre ces deux corps représentatifs qu'ils sont. L'un formé de représentants élus par le peuple pour administrer des choses publiques et l'autre de personnalités choisies de deux municipalités dont les intérêts ne sont pas toujours les mêmes, et chargés d'administrer le patronage.

Adopté

Il est proposé par le conseiller Roméo Allard secondé des conseillers Fernando Machabée que les changements suivants soient faits au rôle d'évaluation.

Partie du lot no 100 dimensions 100x35 portée au nom de M. L'Érial Pepin

Les numéros 171 et 172 au nom de La Mauricie Brun
 Partie lot no 184 et dépendances au nom de Aldéger Denis
 no 176 au nom de Cyrille Pepin

Il est proposé par le conseiller Fernando Machabée secondé des conseillers Roméo Allard et résolu que les comptes suivants soient acceptés et payés

Joseph Dubé	n	8.00	/c
Id	n	16.50	/c
Id	n	3.00	/c
Id		1.75	
Aldelard Dauphin	n	4.40	/c
Mauricie Brun	n	13.20	/c
Roger Lussier	n	3.20	/c
Dominique St Pierre	n	24.80	/c
Henri Brassard	n	2.85	/c

7/5/45

Proposé par le conseiller Fernando Machabée
secondé par le conseiller Romeo Allard.

Que tous les établissements commerciaux,
industriels, garages soient fermés le 8 mai
à l'occasion de la célébration de la Victoire, Exception
faite des restaurants.

Il est proposé par le conseiller Fernando Machabée
secondé des conseillers Romeo Allard et M. L'Homme
de la corporation soit chargé de raporter l'entrée
de la rue chez Jos. Paladis allant chez O. Laporte

Adopté

Proposé par le conseiller Wilfrid Lécuyer
secondé des conseillers Romeo Allard et résolu
que la séance soit levée

Adopté

W. Lécuyer
Sec. Lécuyer

J. Paladis
Maire

Conseil

Cité de Québec

Dist. de Montréal

Municipalité du Village de La Belle

4/6/45

À une session régulière du Conseil Municipal
du Village de La Belle tenue aux lieux et à
l'heure ordinaires des séances de ce dit Conseil
le mardi le quatre juin mil neuf cent quarante-
cinq, conformément aux dispositions du Code
Municipal de la Province de Québec et à ses
amendements à laquelle session sont présents
Messieurs P. G. Lortet Maire et Messieurs les
conseillers Fernand Allard, Fernand Laporte
Napoleon Dubé, Fernando Machabée, Wilfrid
Lécuyer, Romeo Allard, formant le corps complet
de ce conseil sous la présidence de son Honneur
le Maire

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Lécuyer
secondé des conseillers Napoleon Dubé et résolu
que les minutes du 7 mai 1945 soient adoptées

4/6/45 et reçues

adoptée

Il est proposé par le conseiller Romeo Allard secondé des conseillers Fernando Macchabie et résolu que l'avis soit donné à la liee Sel Telephone les et Lateneau Paves les, d'avoir à déplacer leur logue en vue de la reconstruction du pont.

Le conseiller Ernest Claire fait remarquer que le contracteur s'est emparé de son terrain sans arrangement au préalable, soit sans permission et après discussion sur le sujet, il se déclare satisfait d'en payer de \$1000 dix dollars par mois pour l'occupation de ce terrain pour l'emplacement du pont temporaire.

Il est proposé par le conseiller Aemil Laporte secondé des conseillers Romeo Allard et résolu que les chaises de la salle municipale soient liées cinq par cinq au moyen d'entraves de bois auquel les chaises seraient attachées

adoptée

Il est proposé par le conseiller Romeo Allard secondé des conseillers Ernest Claire et résolu que vingt-sept chaises soient achetées de Fernando Macchabie au prix de \$1.35 chacune

adoptée

Il est proposé par le conseiller Fernando Macchabie secondé des conseillers Romeo Allard et résolu qu'information vient priée de notre aviseur légal sur la vente ou transport des lots acquis par le conseil, lors de la vente pour taxes les dits lots étant affectés d'une rente constituée

adoptée

Information à prendre également sur la question la rue projetée sur terrain de St. Bergeron et obligation de fournir l'eau

adoptée

4/6/45 Le secrétaire est autorisé à ordonner rent
de 5 x 5 x 5 ainsi qu'une valve de 5 pcs.
pour tuyau de bois Adopté

Cover Assurance pour le pont

Il est proposé par le conseiller Welford Geroux
secondé des conseillers Fernando Machabie
Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Dominique St Pierre	H	29.00	P	C
Joseph Dubé	H	26.00	P	C
Id	H	5.25	P	C
Credit Foncier Franco Can.	H	365.75	P	C
René Létourneau	H	8.20	P	C
Adelard Josephin	H	15.20	P	C
V. E. Forget	H	43.41	P	C

Adopté

Il est proposé par le conseiller Romeo Allard
secondé des conseillers Napoléon Dubé que
la séance soit levée Adopté

Georges Pelletier
Sec. Sés

V. E. Forget
Maire

Municipalité du Village de La Belle

3/7/45

Canada

Provisoire de la séance
Dont de l'ordre à l'heure ordinaire des séances du dit conseil
tenue au lieu et
à l'heure ordinaire des séances du dit conseil
le mardi le trois juillet 1945 (le 2 étant
fête légale,) conformément aux dispositions du
Code Municipal de la Province de Québec et
à ses amendements à laquelle séance sont
présents Messieurs V. E. Forget, maire et Messieurs
les conseillers. Ernest Allard, Romeo Allard.

3/7/45

Comme il n'y a pas quorum, l'assemblée est ajournée à lundi le 9 juillet mil neuf cent quarante-cinq au lieu et à l'heure ordinaire des séances

Alex. Pelletier
Sec. Trésorier

Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montcalm
9/7/45

Municipalité du Village de Labelle

À une session régulière du Conseil Municipal du Village de Labelle, faisant suite à l'ajournement du 30 juin 1945 et après avis de tel ajournement dûment signifié aux membres du Conseil absent lors de tel ajournement, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances lundi le neuf juillet mil neuf cent quarante-cinq, conformément aux dispositions au Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents Messieurs P. E. Goggin maire et Messieurs les conseillers Romeo Allard Ernest Clario, Napoléon Dubé, Aléxand. Giguère Ferné Laporte, formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire

Il est proposé par le conseiller Ferné Laporte secondé du conseiller Romeo Allard et résolu que les minutes du quatre juin mil neuf cent quarante cinq soient adoptées et signées

Alex.

Il est proposé par le conseiller Aléxand. Giguère secondé du conseiller Ferné Laporte que M. Alex. Pelletier secrétaire soit nommé surintendant et chargé de faire le procès verbal pour rebatir la rue, demande et soumise par M. Bergeron sur le Lot 100 du Village de Labelle.

Alex.

9/7/45 Il est proposé par le conseiller Omer Laporte secondé du conseiller Ernest Marsel que le secrétaire soit chargé d'acheter cinq cents (500) pieds de tuyau de ce genre (1/2) lequel devra servir au renouvellement de la ligne ou conduite d'eau allant chez M. Forget lot 236 longeant la nouvelle route. Est que le tuyau neuf installé temporairement à la nouvelle rue en perspective soit échangé pour le tuyau pris de la conduite d'eau conduisant vers le lot 236 Forget.

Adopté

Proposé par le conseiller Omer Laporte secondé du conseiller Napoléon Dubé. Qu'une députation de ce conseil soit autorisée aux fins d'aller rencontrer l'Honorable J. N. Piquette aux fins d'obtenir action pour nous aider à défrayer les dépenses de déplacement de tuyau tel que installation des tuyaux vers le Pont, et autres conduites le long de la nouvelle route, ainsi que d'accéder à cette route temporaire

Il est proposé par le conseiller Omer Laporte secondé du conseiller Wilfrid Leduc. Qu'un avis soit donné au Ministère de la Pêche et son sous-tendant de division, de voir à réparer les fossés culvert creux à L'Église, L'Église de Labelle par L'Église qu'il serait nécessaire de construire tel culvert afin de prévenir l'inondation à la propriété de M. P. H. Leduc. Avis également sur l'état du chemin côté de la Station et côté chez M. K. Leduc.

Il est proposé par le conseiller Omer Laporte secondé du conseiller Napoléon Dubé et résolu unanimement
 Qu'avec les lots portant numéros 163-157-172 de plans et livrerment de renseignements officiels de l'atlas de Labelle pour taxes pour la route par le conseil du bord soient vendus à M. P. L. Forget au prix total de \$18⁰⁰ Dix-huit dollars pour les trois lots Les dits lots étant grevés d'une rente constituée

9/7/45 La vente stipule que la dite vente constituée sera payable par l'acquéreur, de même que tous arrérages y relatifs Adopté

Il est proposé par le conseiller Romeo Cellard, secondé des conseillers Napoléon Dubé et Charles Luc ce conseil s'engage à fournir toute la peinture nécessaire pour peindre la salle municipale, à condition que le coût de la main d'œuvre soit défrayé par l'organisation des Jeunes Femmes qui en fait la demande. Adopté

Il est proposé par le conseiller Romeo Cellard, secondé des conseillers Napoléon Dubé et Charles Luc & Louis Blument soit nommé Président d'Élection pour la prochaine élection municipale, à défaut d'accepter de Louis-Marie Orban

Il est proposé par le conseiller Wilfrid Lussier, secondé des conseillers Romeo Cellard Luc les changements suivants soient faits au rôle d'évaluation et les nouvelles évaluations réparties tel que ci-après ainsi que les nouveaux propriétaires, locataires ou occupants devront être portés au dit rôle d'évaluation

Lot 73 Albert Fovier	Servain	200 ⁰⁰	+
	Salvée	500 ⁰⁰	200 ⁰⁰
Yvon Labelle Lot 224	Servain	100 ⁰⁰	
	Salvée	100 ⁰⁰	200 ⁰⁰
Lionel Racicot Lot 224	Servain	100 ⁰⁰	
100 x 150	Salvée	100 ⁰⁰	200 ⁰⁰
Joseph Bantel Lot 224	Servain	100 ⁰⁰	
Telephone 70 x 100	Salvée	200 ⁰⁰	300 ⁰⁰
Louis Maurice Lussier			
Lot 172 - 171	Salvée	200 ⁰⁰	
Auguste Lussier Lot 176			
	Salvée	100 ⁰⁰	

- 9/7/45 nouveaux populaires
- Stno 93 Herald Legrand au lieu et place de Albert Bouverie
 Stno 184 Edige Denis " " " Léone Sottano
 " 187 Adolphe Semblay " " " J. Bellefontaine
 " Stno 201 Leo Belpoux " " " O. Bhabat
 186 Ernest Blon " " " A. Labadie
- Locataires
- 94 M & M^{me} Charlenagne Dewal Lotto 94
 246 Arthur Mailloux & André Mailloux
 Stno 226 Armand Gauthier & M^{me} Lucie Gauthier
 280 M & M^{me} Feralaphat Labelle.
 Stno 84 Alexandre Lyras
 85 Georges Godard.
 Stno 04 M & M^{me} Henri Papineau
 Stno 257 M & M^{me} Jack Legris
 Stno 97 M. Mayot.
 256 M & M^{me} Léo Lelivelle
 Stno 48 M & M^{me} Lucie Desrosiers
 79 M. M^{me} Roland St Pierre
 Stno 151 M & M^{me} Eddy Baker.
 Stno 276 M & M^{me} Léonard Fractore
 180 M & M^{me} Antoine Legris
 287 M & M^{me} Georges Bequon
 M & M^{me} Jean Louis Bantel
 PP-89 M & M^{me} Leonard Bouchard
 Stno 84 Occupant Feralaphat Longpré.

Adopté

Il est proposé par le conseil les honoraires Allard seconds des conseils. Mesjrs Giroux que les comptes suivants soient acceptés et payés

Francis Rankin	Suppl. soir	\$ 127.50	v
Mesjrs Desjardis	" Sal. 1/2"	" 86.49	p c
Desjardis	Mouvements etc	" 76.05	p c
"	Transport. etc	" 5.27	p c
Roger Janies	Tras. Agence	" 8.20	p c
Emile Bequon	"	" 8.80	p c

9/7/45

Philippe St Pierre	Lead. Agence	18.80	P	C
Jefrei Dauphin	id	15.60	P	C
Domenegue St Pierre	id	33.80	P	C
Charles Delange	id	6.00	P	C
Arthouze Delange	id	6.00	P	C
Raymond Leleu	id	8.90	P	C
Antoine Vanier	id	13.60	P	C
Le Georges St Pierre	id	6.00	P	C
Guy Charite	id	0.75	P	C
Les St Pierre	id	.75	P	C
Joseph. Filion	id	2.00	P	C
Jacques Paradis	id	2.40	P	C
Lilien Leleu	id Transport fait	20.50	P	C
Charles Delange	id	3.20	P	C
Arthouze Delange	id	3.60	P	C
Joseph Dubé	id	5.00	P	C
id	id	18.25	P	C
Ernest Dantel	Agence	19.20	P	C
Domenegue St Pierre	id	20.80	P	C
Adelard Dauphin	id	18.80	P	C
Adelard Scallon	id	3.20	P	C
René Laporte	Transport par soi	10.00	P	C

Allegé

Lues à cette assemblée Lettres suivantes -

Opinion Legale de terrain & constitution de Substantiel

Service d'Hygiène - Fayant. 7/7/45

Leontat G.P.R. R. Agence

Existence bibliques. 20/5/45

Propose par le conseil de Bayonne Dubé seconde au conseil. René Allard & ses collègues. Fin la séance soit levée

Adopté

Arthouze
Secr. - Mesonier

J. Scallon
Trésorier

La Municipalité du Village de Labelle

Bureau du Secrétaire-Trésorier

LABELLE, P.Q. 194

Canada
Prov. de Québec
Dist. de Montcalm

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Alfred Bélisle Secrétaire-Trésorier, agissant comme président d'élection, pour l'élection de juillet 1945, autorisé à cette charge en vertu des dispositions du Code Municipal de la Province de Québec Art. 250 C.M.

QUE la mise en nomination pour la charge de maire en remplacement de Monsieur P.E. Forget, et pour la charge de conseillers aux sièges suivants

Siège no:-1- en remplacement de M. Roméo Allard

Siège no:-2- en remplacement de M. Ernest Alarie

Siège no:-6- en remplacement de M. Wilfrid Giroux

Maire en remplacement de M. P.E. Forget

tous quatre sortant de charge, aura lieu mercredi le onze (11) juillet Mil neuf cent quarante-cinq entre dix heures du matin et midi à la salle municipale du Village de Labelle

Et que si à l'expiration du délai fixé pour la mise en nomination aux dites charges, il y a plus que le nombre voulu de candidats à élire pour les dites charges, j'ordonne que la votation se fasse lundi le seize (16) juillet Mil neuf cent quarante-cinq entre huit heures du matin et six heures du soir à la salle Municipale du Village de Labelle.

J'ai nommé par commission M. Roméo Allard secrétaire-d'élection. Donné à Labelle ce deuxième jour de juillet Mil neuf cent quarante-cinq.

Alfred Bélisle
Alf. Bélisle

Secrétaire-Trésorier
Président d'Élection

*Canada
Prov de Québec
Dist de Montcalm*

Canada
Prov de Quebec
Dist de Montreal

Municipalité du Village de Labelle

11/7/45

Une assemblée des électeurs de la municipalité du Village de Labelle tenue à la salle municipale du dit Village de Labelle le onzième jour de juillet mil neuf cent quarante-cinq à dix heures de l'avant-midi conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Quebec et à ses amendements et à l'avis préalablement donné à cette fin par Alfred Labelle secrétaire-trésorier en office agissant comme président à la présente élection de juillet mil neuf cent quarante-cinq, lequel avis fut dûment publié à la dite Municipalité tel qu'il appert au certificat de dit avis ensemble annexé et inscrit au dit procès verbal de dit Conseil sous la présidence de M. Alfred Labelle président d'élection.

Advenant l'heure de dix heures de l'avant-midi le président déclare l'assemblée ouverte et requiert respectueusement les électeurs présents de proposer les personnes qu'ils veulent choisir comme candidat au siège de maire et aux sièges de conseillers et six comme conseillers du Village de Labelle

Alfred Labelle
Président d'élection
Labelle 11/7/45

Il est proposé par M. Arthur Labelle Bourgeois du Village de Labelle secondé par Edmond Labelle journalier au Village de Labelle deux honoraires fermiers de la Société d'entreprises de pompes funèbres du Village de Labelle soit mis en nomination comme conseillers du Village de Labelle au siège no 6. Adrien Labelle

Adrien

12/7/44

Canada

Prov de Québec

Dist Montcalm

Municipalité du Village de Labelle

À une assemblée des électeurs de la municipalité du Village de Labelle, tenue à la salle publique du Village de Labelle, le dimanche jour du juillet mil neuf cent quarante-quatre à dix heures de l'avant-midi, conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements et à l'avis préalablement donné à cette fin par Alfred Bélisle secrétaire-trésorier en office, agissant comme président d'Élection à l'Élection de mil neuf cent quarante-quatre diement publié à la dite Municipalité tel qu'il appert au certificat de cet avis ensemble annexé, inscrit au dit procès-verbal des dit Conseil sous la présidence de

(nul) Alfred Bélisle
Président d'Élection

Advenant l'heure de dix-heures de l'avant-midi le président déclare l'assemblée ouverte et requiert messieurs les électeurs présents de proposer les personnes qu'ils veulent choisir comme conseillers aux sièges nos. 3-4-5-

Posté à cette page par erreur (distraction majeure)

Miel 12/7/44

Alfred Bélisle Sec. Trés.

11/7/45

Labelle 12/7/45

Il est proposé par M. Fernand Marché secondé par M. Louis Bertrand marchand & boulanger du Village de Labelle Que de l'évêque) que le chef de gare du Village de Labelle soit mis en nomination comme maire du Village de Labelle.

Admis

Le Maire Bertrand

Fernand Marché

Admis

11/7/45

Labelle 11/7/45

Admis

Il est proposé par M. Baptiste Dubé second
par marchand du village de Labelle second
par M. Félix Bozgeois du village de Labelle
D^{re} Drouineau. Ernest Marie cultivateur
du village de Labelle soit mis en nomination
comme ^{conseiller} conseiller du village de Labelle au siège
numéro deux (2) et que M. Romeo Allard
gardi-forestier & menuisier du village de Labelle
soit mis en nomination comme conseiller
du village de Labelle au siège no un (1)

Baptiste Dubé
Romeo Allard

Advenant l'heure de midi, comme il n'y a
que le nombre voulu de candidats à élire
pour les dites charges: Je déclare élue
par acclamation M. Félix Bozgeois maire
du village de Labelle

- Ernest Marie au siège no 2
- Romeo Allard no 1
- Bernardin Drouineau no 6
- J. L. Bozgeois maire

Prof. Lévesque
Président d'Élection

Canada
Nord Québec
Dist de Montcalm

Le maire du village de Labelle

Je soussigné J. Avila Bozgeois ayant été
élu maire du village de Labelle jure sur
les saints Évangiles que je remplirai bien
et fidèlement les devoirs de ma charge, sur
la parole de mon jugement & de mes
capacités. Ainsi que Dieu me soit en aide
Assurance devant moi

le jour de juillet 1945 J. Avila Bozgeois
Prof. Lévesque
Président

Je soussigné Romeo Allard ayant été élu
 conseiller du Village de Labelle au siège no-1-
 jurés sur les Saints Evangiles que je remplirai
 bien et fidèlement les devoirs de ma charge,
 au meilleur de mon jugement et de mes capacités
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Assermenté devant moi à Labelle
 ce jour de juillet 1945
 Oly Labelle
 Sec-Sec

Je soussigné Benoit Olais ayant été
 élu conseiller du Village de Labelle au
 siège no-2- jurés sur les Saints Evangiles
 que je remplirai bien et fidèlement les devoirs
 de ma charge au meilleur de mon jugement et
 de mes capacités Ainsi que Dieu me
 soit en aide
 Assermenté devant moi
 à Labelle ce jour de
 juillet 1945
 Oly Labelle
 Sec-Sec

Je soussigné Jean-Louis Drocourt ayant été
 élu conseiller du Village de Labelle au siège
 no-6- jurés que je remplirai bien et fidèle-
 ment les devoirs de ma charge au meilleur de
 mon jugement et de mes capacités
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Assermenté devant moi
 à Labelle ce 17 jour de juillet
 mil neuf cent quarante-cinq Jean-Louis Drocourt
 Oly Labelle
 Sec-Sec

21/7/45

Municipalité du Village de Labelle

Canada

Prov. de Québec
Dist. de Montcalm

Cette session spéciale du Conseil Municipal du Village de Labelle régulièrement convoquée par le Secrétaire-Trésorier à la demande de Son Honneur le Maire et après avoir préalablement donné à chacun des membres de ce Conseil, l'assemblée est tenue au lieu et à l'heure ordinaires des séances de ce dit Conseil, mardi le 24 juillet 1945 conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec et à ses amendements à laquelle session sont présents M. Lével et M. Gauthier Maire et Messieurs les conseillers René Laporte, Napoléon Dubé, Germain Duceau formant quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire.

À cette assemblée est discutée la question des tuyaux du pont, et du tuyau longeant la nouvelle route (tuyau d'égoutteuse).

Il est discuté longuement de l'endroit où placer le tuyau d'égoutteuse dans le pont, du trottoir attenant au dit pont.

Messieurs l'ingénieur Béné, arrivé devant la tenue de l'assemblée, donne certains détails sur la façon, les avantages aussi bien que les désavantages sur l'installation du tuyau d'égoutteuse sur le dit pont.

Le conseil n'ayant cependant pas été consulté lors sur ce contrat passé entre le Ministère des Travaux Publics et l'entrepreneur pour la construction du dit pont, croit comprendre que le Ministère des Travaux Publics prendra charge de déplacement de tel tuyau, de même que de son installation, sur le dit nouveau pont.

Il est proposé par le conseiller René Laporte seconde par le conseiller Napoléon Dubé et unan-

24/7/45

Que le secrétaire soit chargé de prendre
 appurement avec l'Honorable M. La Roche
 relativement aux travaux d'agrandissement
 sur le pont et longant la nouvelle route
 également en ce qui concerne la passerelle
 sur le pont temporaire qui serait nécessaire
 et d'en garder fou séparant la partie réservée
 aux piétons et celle réservée aux voitures

Adopté

Avant devra être donné aux contracteurs
 d'être plus prudent en dynamitant au cours
 des travaux, en couvrant la partie minée
 afin d'éviter des accidents, et aussi à voir
 à déplacer la remise placée à l'entrée du
 pont laquelle nuit beaucoup à la vision
 en franchissant le pont.

Est proposé par le conseiller Osmé Laporte
 secondé des conseillers Napoléon Dubé

Que la séance soit levée

Adopté

O. Héville
 Sec-secrétaire

J. Gauthier
 Maire

Canada
 Nord-Est

Dist de Montcalm

6/8/45

Municipalité du Village de Labelle

À une session régulière du conseil
 municipal du Village de Labelle, tenue au lieu
 et à l'heure ordinaire des séances dudit
 conseil, le six août mil neuf cent qua-
 rante-cinq, conformément aux dispositions
 du Code municipal de la Province de Québec
 et à ses amendements à laquelle session
 sont présents Monsieur Héville, le maire
 et Messieurs les conseillers René Allard, Osmé
 Laporte, Fernand Drouin, Napoléon Dubé formant
 quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire